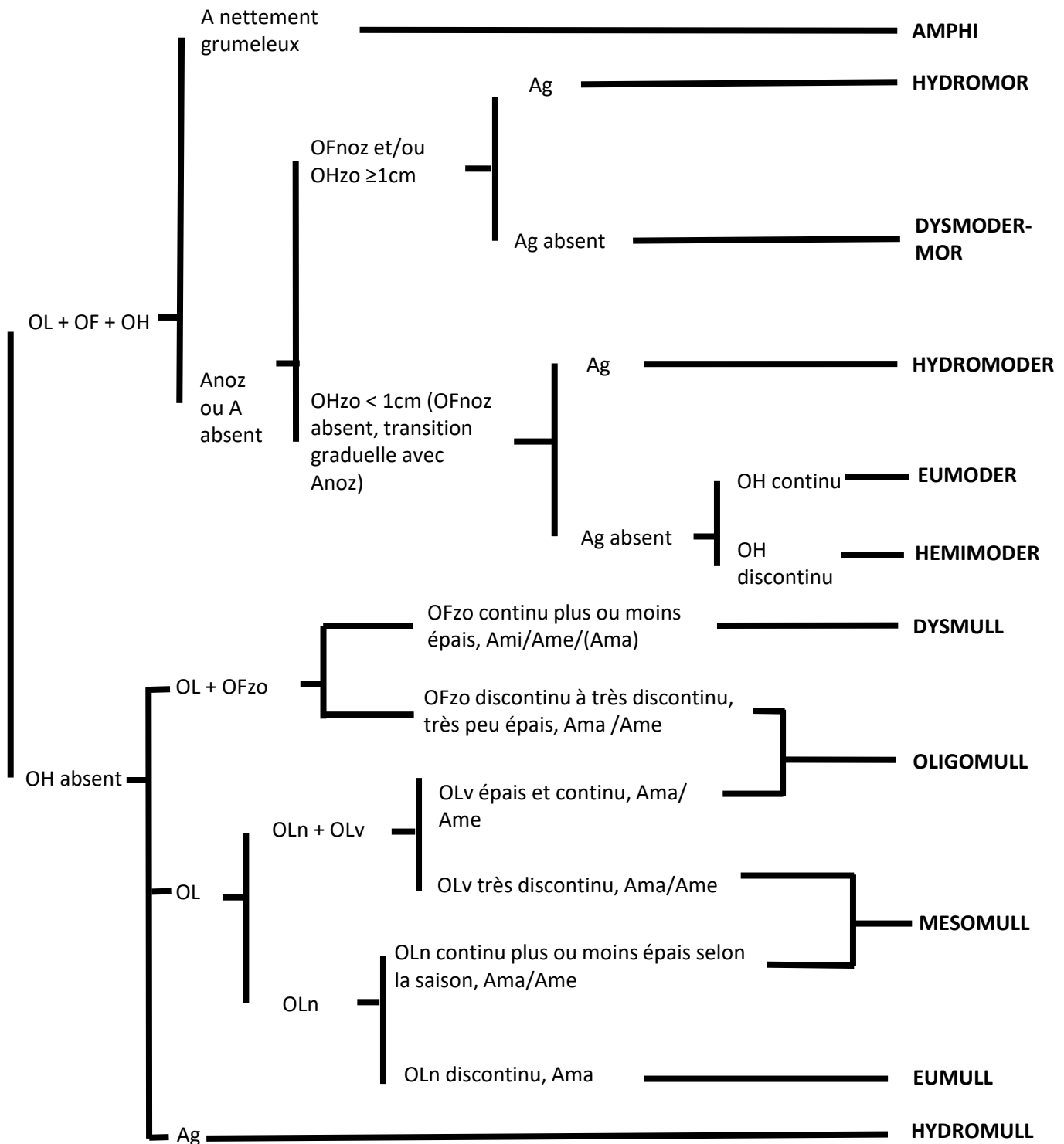


Clé de détermination des principales formes d'humus

(ne convient pas aux formes sans terre fine dans l'horizon A)

Adapté de Jabiol et al. 2017



1. Lorsque l'horizon A fait effervescence à HCl, les formes d'humus sont qualifiées de carbonatées

TOURBE : horizons constitués quasiment entièrement de débris végétaux (<20 % de matière minérale), saturés par l'eau durant des période prolongées et reposant directement sur un substrat

ANMOOR : OF et OH absents, A noir épais (10 à 30 cm), de consistance plastique et à structure massive en période d'engorgement et biomacro- (ou méso-) structuré en période d'abaissement de la nappe (nappe quasi permanente)

Les horizons clés

OL : horizon constitué de débris foliaires reconnaissables, non ou peu évolués et de débris ligneux et contenant moins de 10% en volume de matière organique fine (amas organiques sans débris reconnaissables, à ne pas confondre avec les turricules qui sont un mélange de matières organiques et minérales).

OLn : débris foliaires et ligneux de l'année, non fragmentés, libres entre eux

OLt : débris végétaux peu transformés, fortement fragmentés, résultants de l'activité des vers anéciques, sans matière organique fine en mélange et reposant directement sur l'horizon A. Des turricules de vers de terre sont souvent présents dans cette couche (forte activité biologique). Il s'agit de la couche OLn qui est simplement fragmentée.

OLv : débris végétaux peu fragmentés mais visiblement modifiés depuis le moment de leur chute. Ces débris sont collés entre eux et ramollis et blanchis (attention, la présence de mycélium n'est pas un blanchiment).

OF : horizon formé de résidus végétaux surtout d'origine foliaire plus ou moins fragmentés, reconnaissables à l'œil nu, en mélange avec 10 à 70% en volume de matières organiques fines (amas organiques sans débris reconnaissables).

OFzo : horizon OF zoogène, les matières organiques fines correspondent à des boulettes fécales (granules organiques millimétriques) résultant de la consommation des résidus végétaux par la macrofaune saprophage des litières.

OFnoz : horizon OF non zoogène, sans activité animale notable, dans lequel la fragmentation est d'origine mécanique (gel/dégel...) donnant une structure feuilletée assez compacte. La matière organique fine d'aspect pulvérulent est peu abondante.

OH : horizon contenant plus de 70% en volume de matières organiques fines (hors racines fines), pouvant contenir quelques minéraux silicatés (minoritaires). La matière organique fine correspond à des amas de boulettes fécales (granules millimétriques) plus ou moins transformées, très léger, aspect doux à l'état sec et gras si humide, de couleur noirâtre à brun rougeâtre.

OHzo : OH zoogène dont les constituants sont majoritairement issus de l'accumulation et de la transformation des boulettes fécales de la faune de la litière.

A : premier horizon du sol minéral, horizon organo-minéral contenant en mélange des matières organiques et des matières minérales (issues de l'altération de la roche).

A nettement grumeleux = Ama ou Ama ou Ami

Ama : horizon organo-minéral biomacrostructuré résultant du brassage biologique, par les vers de terre anéciques et endogés, de la totalité de la masse humique avec des particules minérales fines. La structure est grumeleuse avec des grumeaux supérieurs à 3-5mm.

Ame : horizon organo-minéral biomésostrucuré résultant du brassage biologique, par des vers de terre plus épigés que ceux rencontrés dans les horizons Ama. La structure est grumeleuse avec des grumeaux supérieurs à 1-3mm et inférieurs à 4mm.

Ami : horizon organo-minéral biomicrostructuré résultant du brassage biologique, par une faune de petite taille (enchytréides, mites...). La structure est grumeleuse avec des grumeaux inférieurs à 1-2mm.

Anoz : horizon organo-minéral sans activité notable de vers de terre et autre faune du sol, résultant en une juxtaposition de matières organiques et minérales avec peu de mélange. La structure est massive, particulière ou floconneuse/microgrumeleuse.

Ag : horizon organo-minéral présentant des traces d'engorgement temporaire (taches ocres et/ou blanchies) > 30% de recouvrement en surface